



## HONORAIRES TRANSACTIONS HABITATION

### TRANSACTION

### HONORAIRES

*Les honoraires sont à la charge du vendeur*

#### Prix de vente hors honoraires :

#### Taux d'honoraires correspondant :

Compris entre 0 à 550 000 €

Maximum 12%

Compris entre 551 000 € et 1 000 000 €

Maximum 10%

Compris entre 1 000 001 € et 2 000 000 €

Maximum 8%

Plus de 2 000 000 €

Maximum 6%

**Vente VEFA (vente en état futur d'achèvement)**

4% à 10%

## HONORAIRES TRANSACTIONS TERRAIN

Compris entre 0 et 1 000 000 €

Maximum 12%

Compris entre 1 000 001 € et 2 000 000 €

Maximum 10%

## HONORAIRES LOCATION BAIL HABITATION/MEUBLE

### Services :

### Propriétaire :

### Locataire :

Entremise et négociation

1 mois de loyer HC\*  
moins les prestations  
citées ci-dessous

0,00€

Honoraires de visite, constitution locataire et  
rédaction de bail

8 €/m2

8 €/m2

Honoraires de réalisation de l'état des lieux

3 €/m2

3 €/m2

*Art 5 loi 1989 : 'La rémunération des personnes mandatées pour se livrer ou prêter leur concours à l'entremise ou à la négociation d'une mise en location d'un logement (...) est à la charge du bailleur, à l'exception des honoraires liés aux visites, constitution de dossier, rédaction de bail et à l'état des lieux*

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

### Formules :

### ESSENTIEL

### PREMIUM

### OPTIMUM

### EXECUTIVE

### TAUX DE REMUNERATION

6,00%

8,00%

11,00%

14,00%

Taux de rémunération HT sur le montant des loyers charges comprises

AFDI GUADELOUPE

447 boulevard de la Riviera - 97190 Le Gosier

Tél. : 05.90.22.1000

Carte professionnelle n°971 22016 000 007909

Garantie financière : MMA IARD - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

E-mail: guadeloupe@immobilier.net



## HONORAIRES TRANSACTIONS COMMERCES & ENTREPRISES

A compter du 01/10/2021

### TRANSACTION

### HONORAIRES

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Prix de vente hors honoraires :	Taux d'honoraires correspondant :
Inférieur à 300 000€ inclus	10% (minimum de 12 000€ TTC)
Compris entre 300 001€ et 500 000€ inclus	8% TTC
Compris entre 500 001€ et 1 000 000€ inclus	6% TTC
Supérieur à 1 000 001€	5% TTC

Ces tranches ne sont pas cumulatives

TRANSACTION COMMERCIALES	HONORAIRES
Convention d'occupation précaire (36 mois)	10% TTC de 36 mois de loyer HC* à la charge du locataire
Bail professionnel ou mixte	10% TTC d'une triennalité de loyer HC* à la charge du locataire
Bail commercial/location pure sans droit d'entrée ou cession du droit de bail	18% TTC d'une triennalité de loyer HC* à la charge du locataire
Cession fonds de commerce, droit au bail	12% TTC du montant de la cession à la charge de l'acquéreur avec un minimum d'honoraires de 10 000€ TTC

HC\* : Hors charges

**Taux de TVA en vigueur : 8.5%**

AFDI GUADELOUPE

447 boulevard de la Riviera - 97190 Le Gosier

Tél. : 05.90.22.1000

Carte professionnelle n°971 22016 000 007909

Garantie financière : MMA IARD - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9

E-mail: [guadeloupe@immobilier.net](mailto:guadeloupe@immobilier.net)